



*Dépêche 08/03*

***CET : Combien Encore de Temps ?***

Lors du groupe de travail du 11 mars 2003, la CFDT est intervenue pour signaler une fois de plus, l'absence totale d'instruction concernant la mise en place du CET. Nous avons rappelé que la date limite pour déposer les congés 2002, devenait très proche.

La direction générale nous a informé que le texte finances n'était toujours pas signé, mais qu'une instruction provisoire serait provisoirement diffusée dans les services pour régler ce problème.

Que se passera-t-il si la dite instruction arrive trop tard dans les services ?

Ainsi, l'administration aura fait la démonstration de son dysfonctionnement, ce qui sera très dommageable pour les agents concernés.

*Dernière minute* : la DPMA a envoyé aux fédérations le « document interne » que constitue son instruction non encore signée. Une vraie fausse instruction !